

LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DU PAYS D'AUGE

#6

ÉDITO

«Après un an d'études et de concertation, le projet éolien du Pays d'Auge se concrétise.

La Demande d'Autorisation Environnementale Unique (DAEU) va être déposée aux services de l'Etat d'ici fin octobre. Le dépôt de la DAEU marque ainsi une nouvelle étape pour le projet.

Ce dossier final comprend un volet sur la concertation qui décrit l'ensemble des dispositifs mis en place jusqu'au dépôt de la DAEU (ateliers de concertation, visite de parc éolien, lettre d'information...).

Il comprend également pour chaque étude (potentiel éolien, étude de dangers, naturaliste, acoustique, paysagère) deux volets : l'état initial avant implantation du projet éolien, puis l'impact de celui-ci sur son environnement.

Les résultats des états initiaux ainsi que la trame d'implantation ont été présentés lors des précédents ateliers et forums d'information.

Nous souhaitons poursuivre les échanges avec vous en 2019/2020 dans le cadre de la démarche de concertation, et continuer la co-construction, notamment sur les mesures d'accompagnement du projet.

D'ici là nous vous souhaitons une agréable fin d'été ! »

T. OLIVER (NORDEX France)
& S. MICHAUT (VSB Énergies Nouvelles)

INVITATION À L'ATELIER PARTICIPATIF N°5

Nous vous donnons rendez-vous
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 de 19h à 21h

A la salle polyvalente de Morteaux-Coulibœuf

Pour nous informer de votre participation,

- Inscrivez-vous sur www.projeteolien-paysdauge.fr
- Ou contactez Eloïse RABIN au 06 83 94 86 53

RETOUR SUR LES FORUMS DE CET ÉTÉ EN PHOTOS !

Deux forums d'information autour du projet éolien du Pays d'Auge ont eu lieu au début de l'été :

A Norrey-en-Auge
le 2 juillet de 18h à 21h

A Barou-en-Auge
le 3 juillet de 14h à 17h

Ce format en forums libres permettait à chacun de choisir le lieu et l'horaire à sa convenance pour venir s'informer sur le projet. Le choix a été fait de réaliser ces forums dans les communes du projet et non à Morteaux-Couliboeuf afin d'être au plus proche des habitants.

Les élus de la commune de Moutiers-en-Auge n'ayant pas donné leur accord, aucun forum n'y a été organisé.

Lors de ces forums :

PROJET DE PARC ÉOLIEN DU PAYS D'AUGE

LA TRAME D'IMPLANTATION FINALE

PAYS D'AUGE
Département du Calvados (14)

Plan de situation

VSB énergies nouvelles
Parc Chertilly
14 C. Rue de Paris
35000 Rennes
Tel. : 02 99 23 99 90

Code projet : BNA
Date : 12/06/2019

- Limites communales
- Survol Nordex N149
- Accès à créer
- Accès définitif
- Accès provisoire
- Flèche de grue
- Plateforme
- Stockage pales
- Raccordement interne

Echelle : 1 : 10 000 Format : A3
Création : 1/8 Scale : 1/8
Kilomètres

POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI CETTE VARIANTE ?

Nous vous avons présenté deux variantes de la trame d'implantation lors des ateliers précédents : 9 éoliennes de 165m en bout de pale (N131) et 8 éoliennes de 180m en bout de pale (N149).
Nous avons retenu la variante à 8 aérogénérateurs. Avec une éolienne en moins, cette variante s'intègre au mieux dans le paysage. Les éoliennes de nouvelle génération de type N149 sont également plus silencieuses que les N131 envisagées pour l'autre variante. De plus, la production d'énergie renouvelable est plus élevée avec les éoliennes N149. De même, les retombées fiscales, pour les territoires sont plus importantes.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Nombre d'éoliennes : 8

Hauteur en bout de pale : 180 m

Type d'éolienne : N149

Puissance du parc : 36 MW

Distance minimale aux habitations : 740m

..... VOUS AVEZ DÉCOUVERT LA TRAME D'IMPLANTATION FINALE ET LES PRINCIPALES INFORMATIONS SUR LE PROJET



VOUS AVEZ
RETROUVÉ LES
DIFFÉRENTES ÉTAPES
DE LA CONCERTATION
ET DU PROJET



..... VOUS VOUS
ÊTES IMMERGÉS
DANS LA TRAME
D'IMPLANTATION
ET LES
PHOTOMONTAGES
AVEC DES LUNETTES
DE RÉALITÉ MIXTE !



NOUS AVONS EU
DE NOMBREUX
ÉCHANGES
ET AVONS PU
RÉPONDRE À VOS
QUESTIONS !

VOS QUESTIONS AUX PERMANENCES

« Quelle est la durée de l'instruction ? »

Réponse de Nordex France et VSB :

L'instruction du dossier est réglementairement de 9 mois minimum. Cette instruction comprend :

- La durée d'examen du dossier. Cette durée d'examen du dossier une fois déposé est réglementairement de 4 mois. Au cours de ces 4 mois, l'instruction peut être suspendue en cas de demande de compléments concernant le dossier et ce jusqu'à réception de ceux-ci.
- Une enquête publique pendant 3 mois, une fois le dossier jugé recevable (et donc complet).
- Une décision préfectorale dans les 2 mois suivants.
- Dans la pratique la durée de l'instruction est souvent d'une durée avoisinant les 1 an.

« Comment se passe le raccordement ? »

Réponse de NORDEX France et VSB :

C'est le gestionnaire de réseau Enedis qui effectue, à la demande et aux frais du porteur de projet, les travaux de raccordement.

Une fois le projet autorisé par les services de la Préfecture, une convention de raccordement est signée à cet effet avec Enedis.

« Que se passe-t-il lorsqu'une éolienne est défectueuse ? »

Réponse de NORDEX France et VSB :

Les techniciens de maintenance basés à proximité du parc sont en charge de garder le parc en état de fonctionnement. Les délais d'intervention sont très courts afin d'assurer au mieux la disponibilité de l'éolienne et la production électrique associée. Ainsi, la maintenance préventive des parcs est effectuée régulièrement selon une grille fournie par le constructeur (ici NORDEX France), maintenance dite préventive, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'éolienne par tout temps. Les interventions peuvent également prendre la forme de maintenances dites curatives en cas d'imprévus.

« Quand est-ce que les études seront disponibles ? »

Réponse de NORDEX France et VSB :

Les états initiaux des études ont déjà été présentés lors des ateliers précédents.

Les études d'impact sont en cours de rédaction et seront finalisées d'ici octobre, mais de premiers éléments pourront vous être présentés lors de l'atelier du 25.

CONTACTEZ-NOUS

Charline VIALLE
Mazars Concertation
charline.vialle@mazars.fr

Thibaut OLIVER
NORDEX France
toliver@nordex-online.com

Stéphane MICHAUT
VSB Energies Nouvelles
stephane.michaut@vsb-energies.fr

